

Les gynécologues-obstétriciens

LA SITUATION DE LA REGION

Une offre déficitaire qui n'a pas progressé depuis 2002

En 2006, 5,7 % des gynécologues-obstétriciens français exercent dans la région Nord – Pas-de-Calais pour 6,9 % des femmes de 15 à 49 ans ; soit un déficit proportionnel d'environ 60 praticiens et un retard très net sur la moyenne française. Comparativement, chaque gynécologue-obstétricien du Nord – Pas-de-Calais doit potentiellement prendre en charge 594 patientes de plus.

L'âge des praticiens est inférieur d'un an à la moyenne française. L'indice de renouvellement est lui, meilleur que la moyenne (1,76 contre 2,53), mais représente tout de même un déficit d'entrée important dans le bas de la pyramide des âges. La part des gynécologues-obstétriciens de plus de 60 ans étant de 10,7 % dans la région, ce sont environ 30 praticiens qui sont susceptibles de partir à la retraite dans les 5 années qui viennent et environ 78 à 10 ans.

Conclusion : des professionnels légèrement plus jeunes que la moyenne française mais en sous-effectifs par rapport au poids de la population à prendre en charge, le tout dans un contexte de pénurie prévue ; le nombre de jeunes praticiens qui entrent dans la profession étant très insuffisant.

Tableau 9 : Gynécologie-obstétrique – Evolution 2002-2006

	Nombre de gynécologues-obstétriciens en 2002	Nombre de gynécologues-obstétriciens en 2006	Evolution 2002-2006	Desserte 2002	Desserte 2006	Evolution 2002-2006 (nombre de femmes de 15 à 49 ans par professionnel)
France métropolitaine	5 093	5 074	- 0,4 %	2 838	2 848	+ 10
Région Nord - Pas-de-Calais	287	288	+ 0,3 %	3 499	3 442	- 45

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 10 : Gynécologie-obstétrique – Densité et desserte par région en 2006

Région	Nombre de gynécologues-obstétriciens en 2006	Population des femmes de 15 à 49 ans en 2005	Nombre de gynécologues-obstétriciens pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans (densité)	Nombre de femmes de 15 à 49 ans par gynécologue-obstétricien (desserte)
Alsace	209	448 315	46,62	2 145
Ile-de-France	1 331	2 963 574	44,91	2 227
Provence-Alpes-Côte d'Azur	470	1 097 738	42,82	2 336
France métropolitaine	5 074	14 451 363	35,11	2 848
Languedoc-Roussillon	200	572 839	34,91	2 864
Rhône-Alpes	494	1 425 810	34,65	2 886
Corse	22	63 962	34,40	2 907
Auvergne	100	293 733	34,04	2 937
Bretagne	225	686 352	32,78	3 050
Bourgogne	117	359 633	32,53	3 074
Basse-Normandie	106	326 537	32,46	3 081
Aquitaine	227	701 944	32,34	3 092
Midi-Pyrénées	193	623 400	30,96	3 230
Lorraine	168	557 517	30,13	3 319
Poitou-Charentes	110	374 864	29,34	3 408
Champagne-Ardenne	92	314 012	29,30	3 413
Nord - Pas-de-Calais	288	991 386	29,05	3 442
Picardie	130	448 427	28,99	3 449
Limousin	44	154 021	28,57	3 500
Centre	157	565 270	27,77	3 600
Pays de la Loire	213	783 170	27,20	3 677
Franche-Comté	69	263 816	26,15	3 823
Haute-Normandie	109	435 043	25,05	3 991

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 11 : Gynécologie-obstétrique – Age moyen et indice de renouvellement par région en 2006

Région	Age moyen	% des moins de 40 ans	% des plus de 55 ans	Indice de renouvellement
Limousin	46,1	27,6	21,4	0,78
Auvergne	49	22,5	27,9	1,24
Pays de la Loire	48,3	19,8	27,3	1,38
Haute-Normandie	48,2	16,2	25,9	1,60
Languedoc-Roussillon	48,8	15,6	26,8	1,72
Nord - Pas-de-Calais	49,2	15,4	27,1	1,76
Poitou-Charentes	50,1	17	34,5	2,03
Rhône-Alpes	49,8	14,9	30,7	2,06
Midi-Pyrénées	49,7	14,7	33,4	2,27
Bourgogne	49,4	14	34,2	2,44
France métropolitaine	50,3	13,2	33,4	2,53
Bretagne	50	13,9	36	2,59
Corse	50,8	13,5	35,9	2,66
Ile-de-France	51,5	13	38,4	2,95
Centre	50	10,3	31,1	3,02
Aquitaine	50,5	11,1	35,8	3,23
Provence-Alpes-Côte d'Azur	50,6	11,5	37,3	3,24
Basse-Normandie	49,8	7,7	25,6	3,32
Alsace	50,3	8,2	30	3,66
Champagne-Ardenne	50,7	8,2	36,1	4,40
Lorraine	51,3	6,7	32,3	4,82
Picardie	50,5	5,9	30,6	5,19
Franche-Comté	51,9	6,8	39,1	5,75

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

ANALYSE INFRAREGIONALE

Une offre presque exclusivement urbaine – Analyse régionale au 1^{er} janvier 2006

Tableau 12 : Gynécologie-obstétrique – Répartition des professionnels du Nord – Pas-de-Calais par type de commune au 1^{er} janvier 2006

Type de commune	Nombre de communes	Population féminine de 15 à 49 ans	% Population féminine régionale de 15 à 49 ans	Nombre de gynécologues-obstétriciens	% de gynécologues-obstétriciens
Communes urbaines	48	382 940	37,8	282	97,9
Communes périurbaines	3	4 264	0,4	3	1,0
Communes à dominante rurale	2	2 416	0,2	3	1,0
Total	53	389 620	38,4	288	100,0

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Ici encore, les gynécologues-obstétriciens exercent quasiment tous dans un pôle urbain (près de 98 %). L'exercice dans les communes périurbaines et rurales est anecdotique (6 praticiens). L'écart pour ces communes entre la part des femmes de 15 à 49 ans et le nombre de gynécologues-obstétriciens est important ; les communes rurales qui recensent 4,5 % de ces femmes n'abritent que 1,0 % des gynécologues ; pourcentage identique aux communes périurbaines qui recensent, quant à elles, 18,0 % des femmes de 15 à 49 ans.

La gynécologie-obstétrique est une profession très polarisée en milieu urbain. Les praticiens ne sont présents que sur 53 communes de la région (3,4 %).

Desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

Tableau 13 : Gynécologie-obstétrique – Densité et desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

	Nombre de gynécologues-obstétriciens pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans (densité)	Nombre de femmes de 15 à 49 ans par gynécologue-obstétricien (desserte)
C. U. d'Arras	57,5	1 740
C. A. de Saint-Omer	57,4	1 742
C. A. de Cambrai	55,5	1 801
C. A. de Valenciennes Métropole	45,1	2 217
C. U. de Lille Métropole	42,9	2 333
C. A. du Calais	40,4	2 478
C. A. du Boulonnais	39,6	2 526
France métropolitaine	35,1	2 848
Pays de Saint-Omer	33,0	3 034
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	31,0	3 222
Pays du Boulonnais	30,2	3 314
Pays du Cambresis	29,4	3 399
Nord - Pas-de-Calais	29,1	3 442
Pays de l'Artois	29,0	3 448
C. A. de l'Artois	27,9	3 578
C. A. du Douaisis	26,8	3 738
Pays du Calais	25,7	3 897
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	22,9	4 376
Pays de Sambre-Avesnois	21,1	4 746
C. A. de Lens-Liévin	19,4	5 143
Pays du Cœur de Flandre	19,2	5 210
Pays maritime et rural du Montreuillois	18,4	5 424
C. A. de la Porte du Hainaut	15,0	6 679
C. A. d'Hénin-Carvin	6,4	15 744
Pays des Moulins de Flandre	0,0	sans valeur
Pays des Sept Vallées	0,0	sans valeur
Pays du Ternois	0,0	sans valeur

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Les dessertes des grandes métropoles de la région sont globalement au dessus de la moyenne française (Arras, Valenciennes, Lille, Cambrai, Calais, Boulogne) mais passent en dessous lorsqu'elles doivent prendre en charge la population des Pays dans lesquels elles s'insèrent. Les faibles taux des EPCI du Bassin minier peuvent être relativisés par les taux plus élevés des EPCI dont elles sont au contact (Arras, Valenciennes, Lille) même si la prise en charge potentielle reste nettement insuffisante au niveau local. La situation des EPCI du Nord du littoral peut également être relativisée par la proximité du Pays de Saint-Omer dont l'offre est proche de la moyenne française. La situation semble en revanche plus problématique pour le Pays du Ternois et plus encore pour le Pays des Sept Vallées qui sont dépendants, pour se pourvoir en soins de gynécologie-obstétrique, des EPCI voisines dont les taux sont en deçà des moyennes nationale et régionale.

Pôles offreurs et accessibilité

On recense 19 pôles d'offre en gynécologie-obstétrique qui s'étalent sur 40 communes ; 15 bassins principaux (plus de 5 praticiens) et 4 secondaires (entre 3 et 5 praticiens). Le pôle de Lille regroupe 39,0 % des praticiens de la région (113/288) pour 29,1 % des femmes de 15 à 49 ans résidant dans la C. U. de Lille Métropole.

Ces bassins regroupent 94,6 % des gynécologues-obstétriciens de la région.

Les pôles les plus sensibles (faible nombre de praticiens et situation géographique en marge et/ou relativement isolée) sont ceux d'Auchel (qui est important pour desservir une grande partie de la population des Pays du Ternois et des Sept Vallées) et de Fourmies.

Tableau 14 : Gynécologie-obstétrique – Pôles offreurs au 1^{er} janvier 2006

Nom du pôle	Nombre de communes	Nombre de gynécologues-obstétriciens
Lille	10	113
Valenciennes	3	20
Arras	2	13
Béthune	4	12
Saint-Martin-Boulogne	2	12
Lens	2	12
Saint-Pol-sur-Mer	2	11
Calais	1	10
Dechy	3	10
Saint-Omer	1	10
Cambrai	1	8
Maubeuge	1	8
Armentières	1	7
Seclin	1	6
Denain	2	5
Hazebrouck	1	4
Auchel	1	3
Fourmies	1	3
Somain	1	3
Total	40	273

Note : les pôles secondaires sont séparés des pôles principaux par les tirets gras.
 Source : Adeli, Drass Nord – Pas-de-Calais. Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Tableau 15 : Gynécologie-obstétrique – Accessibilité de la population régionale aux pôles offreurs au 1^{er} janvier 2006

Nombre de pôles de chirurgie accessibles en moins de 30 minutes	Nombre de communes	Part de la population régionale (%)
0	159	1,6
1 et plus	1387	98,4
2 et plus	1200	94,6
3 et plus	1012	88,4
4 et plus	849	80,3

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee ; IGN. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

D'une manière générale, 98,4 % de la population régionale a accès à au moins 1 pôle de gynécologie, 94,6 % à au moins 2 pôles quand plus de 80 % de la population a un choix potentiel d'au moins 4 pôles de gynécologie-obstétrique.

A l'inverse, 1,63 % de la population des femmes de 15 à 49 ans est éloigné de plus de 30 minutes d'un pôle de gynécologie-obstétrique et 3,77 % sont dépendants d'un seul pôle de soins (en ne comptant pas l'accès à des communes contenant moins de deux praticiens).

Tableau 16 : Gynécologie-obstétrique – Accessibilité synthétique des EPCI

Nom EPCI	Somme des pôles principaux touchés	Somme des pôles secondaires touchés	Total des pôles touchés	Nombre de communes	Indice d'accessibilité
C. A. du Douaisis	284	35	319	35	9,11
C. A. d'Hénin-Carvin	107	14	121	14	8,64
C. A. de Lens-Liévin	230	57	287	36	7,97
C. U. de Lille Métropole	531	111	642	85	7,55
C. U. d'Arras	153	12	165	24	6,88
C. A. de l'Artois	332	102	434	65	6,68
C. A. de la Porte du Hainaut	192	38	230	38	6,05
Pays du Coeur de Flandre	192	52	244	41	5,95
C. A. de Valenciennes Métropole	171	35	206	35	5,89
C. A. de Cambrai	102	22	124	22	5,64
C. A. de Saint-Omer	55	34	89	19	4,68
Pays de l'Artois	1030	83	1113	255	4,36
Pays du Cambresis	366	65	431	109	3,95
Pays de Saint-Omer	207	115	322	82	3,93
Pays des Moulins de Flandre	154	47	201	55	3,65
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	50	11	61	18	3,39
C. A. du Calaisis	16	0	16	5	3,20
Pays du Calaisis	188	6	194	63	3,08
Pays de Sambre-Avesnois	301	91	392	151	2,60
C. A. du Boulonnais	44	0	44	22	2,00
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	36	5	41	22	1,86
Pays du Boulonnais	130	0	130	74	1,76
Pays du Ternois	90	80	170	103	1,65
Pays maritime et rural du Montreuillois	49	0	49	70	0,70
Pays des Sept Vallées	0	6	6	94	0,06

Source : ORS Nord – Pas-de-Calais.

Avec un indice d'accessibilité important, on retrouve en haut du classement les EPCI du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de Lens-Liévin, dont les taux de densité et de desserte inférieurs à la moyenne régionale sont en partie compensés par des connexions potentielles rapides avec plusieurs pôles offreurs. La situation du Pays des Moulins de Flandre qui ne compte aucun praticien sur son territoire est également à pondérer par le fait que les communes qui le composent peuvent accéder en moyenne à 3,65 pôles de gynécologie-obstétrique.

En fin de classement, le Pays du Ternois qui ne dénombre aucun praticien est entièrement dépendant des pôles qui l'entourent. Les communes au sud de ce Pays sont hors accessibilité, tandis qu'une autre partie de sa population est dépendante du pôle d'Auchel qui est un pôle fragile.

La situation du Pays maritime et rural du Montreuillois est intrinsèquement meilleure (3 praticiens) mais se révèle tout de même potentiellement délicate. En effet, si l'offre actuelle de ce Pays venait à disparaître, la grande majorité des communes qui le compose serait mono-dépendante de Boulogne-sur-Mer.

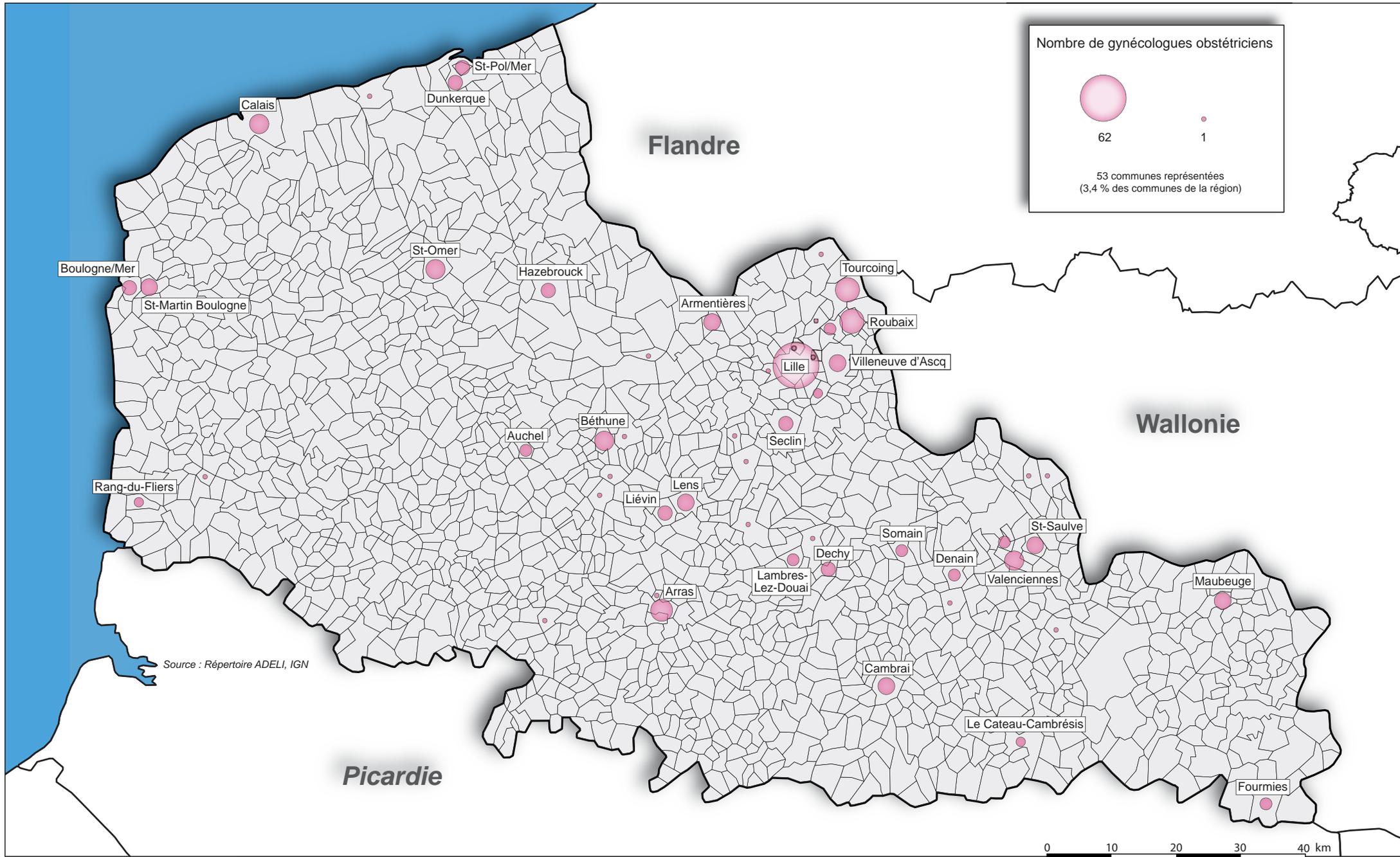
Enfin, dans une situation plus problématique encore, le Pays des Sept vallées qui ne compte aucun praticien ne dénombre que 6 communes (sur 94) pouvant accéder en moins de 30 minutes à un pôle de gynécologie-obstétrique ; qui plus est le pôle secondaire d'Auchel.

En plus des communes hors accessibilité, déjà fragilisées, on dénombre 187 communes dépendantes d'un seul pôle de gynécologie-obstétrique (3,77 % de la population des femmes de 15 à 49 ans). Au sein de ces communes, 32 dépendent du pôle secondaire d'Auchel (3 professionnels) et 7 de celui de Fourmies (3 professionnels) ; ce qui représente 0,59 % de la population.

Au final, le cumul de la population qui n'a accès à aucun pôle de gynécologie-obstétrique en moins de 30 minutes et de la population sous dépendance d'un seul pôle qualifié de fragile (moins de cinq praticiens) représente 2,22 % de la population régionale.

Gynécologues-obstétriciens

Effectif par commune au 1er janvier 2006



Gynécologie-obstétrique

Accessibilité aux pôles offreurs par commune

